

INSTRUCTION COMMUNE

NIVEAU DE QUALIFICATION CINQ

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 1

OCOM M503.01 – FORMULER UNE PROPOSITION

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-805/PG-002, *Norme de qualification et plan du niveau cinq*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier la feuille de travail Formuler une proposition qui se trouve à l’annexe A pour chaque cadet.

Photocopier l’aide-mémoire pour formuler une proposition qui se trouve à l’annexe B pour chaque cadet.

Photocopier la table des matières de la publication A-CR-CCP-030/PT-001, *Ordonnances de sécurité nautique* pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon dans le but d’initier les cadets à la gestion de projet et à la rédaction d’une proposition.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de formuler une proposition.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

IMPORTANCE

Il est important pour les cadets de formuler une proposition, car il s’agit d’une étape importante pour la réalisation d’un projet. Une proposition bien planifiée permet aux gens d’avoir une meilleure compréhension de la charge de travail liée au projet et des exigences du projet et de déterminer si le projet est d’abord réalisable.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Définir la gestion de projet.**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

PROJET

Un projet comprend toujours les éléments suivants :

Les résultats particuliers. Le produit ou le résultat.

Les dates de début et de fin établies. Les projets ne durent pas une éternité. Ils sont temporaires et sont créés dans but d'atteindre des résultats particuliers. Une fois que les résultats sont atteints, le projet prend fin.

Les budgets établis. La quantité requise de personnes, de fonds, d'installations, d'équipement et de renseignements.

Les projets varient de la façon suivante :

- **Grand ou petit.** L'organisation d'une compétition sportive entre les escadrons est un grand projet. L'organisation d'une activité sportive pour les cadets séniors est un petit projet.
- **Un grand nombre ou un nombre limité de personnes**. La planification d'une activité sportive pour les escadrons est un projet qui comprend la participation de plusieurs personnes. La réorganisation des meubles dans une chambre à coucher est aussi un projet, même s'il ne nécessite qu'un nombre limité de personnes.
- **Relatif au travail ou personnel.** La planification du souper de Noël annuel de l'escadron est un projet relatif au travail. La planification d'un souper pour 12 personnes est un projet personnel.

GESTION DE PROJET

La gestion de projet est le processus de diriger un projet du début à la fin. La gestion de projet comprend les trois éléments de base suivants :

- la planification;
- l'organisation; et
- le contrôle.

Peu importe l'ampleur du projet, ce qui doit être fait reste le même. Les grands projets peuvent prendre plus de temps à préparer que les petits projets, mais ces deux types de projets doivent quand même être structurés.

Chaque projet comporte cinq phases :

1. **Concevoir : Trouver une idée.** Il s'agit de l'étape durant laquelle les gestionnaires de projet trouvent une idée de projet. C'est à cette étape que les gestionnaires déterminent la faisabilité du projet, ses avantages et ses limites. À la fin de cette étape, les gestionnaires soumettent leur projet aux fins d'approbation.

2. **Définir : Élaborer un plan.** Il s'agit de l'étape durant laquelle un plan détaillé est élaboré.

3. **Commencer : Former une équipe.** C'est à cette étape que les personnes concernées doivent être mises au courant du projet et de leurs tâches.

4. **Exécuter : Faire le travail.** Il s'agit de l'étape durant laquelle le plan est mis à exécution. C'est l'étape où les superviseurs recueillent des renseignements (supervision) afin de déterminer les écarts du plan et d'appliquer des mesures correctives. Cela permet de s'assurer que les objectifs sont atteints.

5. **Clôturer : Terminer le projet.** Il s'agit de l'étape durant laquelle une réunion a lieu dans le but d'identifier les réalisations et de discuter des leçons qui peuvent être appliquées au projet suivant.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Dans le cas de petits projets, le processus en entier peut prendre quelques jours seulement, tandis qu'il peut prendre plusieurs années pour les projets de plus grande envergure. Que le projet soit simple ou complexe, le processus est le même.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

Q1. Quels sont les cinq phases d'un projet?

Q2. Qu'est-ce que la gestion de projet?

Q3. À quelle étape la proposition doit-elle être rédigée?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Voici les cinq phases d'un projet :

- Concevoir : Trouver une idée.
- Définir : Élaborer un plan.
- Commencer : Former une équipe.
- Exécuter : Faire le travail.
- Clôturer : Terminer le projet.

R2. La gestion de projet est le processus de diriger un projet du début à la fin.

R3. La proposition est élaborée durant la première étape, soit l'étape de conception.

Point d'enseignement 2 **Expliquer la phase de conception d'un projet.**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

Tous les projets commencent avec une idée. Parfois, l'organisme a des exigences particulières pour un projet. D'autres fois, il y a plus de liberté quant au choix.

CHOISIR UN PROJET

Un projet élaboré au sein des Organisations de cadets du Canada (OCC) doit être en conformité avec ses buts.



Demander aux cadets d'énumérer les buts des OCC.

Les buts des OCC sont :

(1) Développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership.

(2) Promouvoir le conditionnement physique.

(3) Susciter l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes.

Les cadets peuvent être appelés à participer à l'élaboration d'un exercice.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Voici quelques exemples d'exercices que les cadets peuvent choisir :

- le service communautaire,
- le leadership,
- le mode de vie sain,
- le conditionnement physique et les sports,
- le tir de précision,
- l'exercice militaire,
- la familiarisation avec les FC,
- l'aviation,
- la technologie de l'aviation,
- l'aérospatial, ou
- la survie

CHOISIR UNE ACTIVITÉ OU DES ACTIVITÉS

Une fois que l'exercice est choisi, les activités relatives à l'exercice doivent être créées. Selon l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*, la vision du programme des cadets (PC) est celle d'« Une organisation axée sur le développement des jeunes qui se veut pertinente, crédible et proactive, en offrant un programme de choix aux jeunes du Canada, et qui les prépare à devenir les chefs de demain grâce à des activités amusantes, intéressantes, sécuritaires et bien organisées. ». Il faut garder cette vision à l'esprit lorsqu'on détermine les activités pour un exercice des cadets.

Une bonne façon de trouver des idées est un remue-méninges.



Demander aux cadets d'énumérer certaines lignes directrices sur la façon de diriger une activité de remue-méninges.

Voici certaines lignes directrices :

- Écrire tout ce qui nous vient à l'esprit.
- La critique est interdite : toutes les idées sont acceptées.
- Se servir des idées des autres pour créer de nouvelles idées.
- Trouver un maximum d'idées.

Par exemple, si les cadets choisissent un exercice en conditionnement physique et en sports, ils peuvent relever les activités suivantes grâce au remue-méninges :

- une course,
- une séance de natation,
- une séance de karaté,
- une journée de ski alpin,
- une séance d'entraînement de boxe, et
- une rencontre omnisportive.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Avant de prendre une décision finale, il est important de tenir compte de quelques facteurs :

- les objectifs de l'activité ou des activités, et
- les limites qui peuvent interrompre la réalisation de l'exercice.



Il faut aussi tenir compte de l'âge des participants. Ce qui peut être amusant pour les cadets de première année ne l'est pas nécessairement pour les cadets de troisième année.

DÉTERMINER LES OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ OU DES ACTIVITÉS

Chaque activité qui fait partie de l'exercice doit avoir un objectif particulier. L'objectif de chaque activité doit satisfaire aux objectifs des OCC.

Les objectifs doivent être spécifiques, appréciables, gérables, empreints de réalisme et situés dans le temps (SAGES). Quand on a des attentes qui sont claires, cela permet de s'assurer plus facilement que le projet reste sur la bonne voie.



Demander aux cadets d'expliquer le concept d'établir des objectifs « SAGES ».

- **Spécifiques.** Le but de l'objectif doit être défini et tous ceux qui participent doivent le connaître.
- **Appréciables.** Une norme pour évaluer l'atteinte de l'objectif doit être identifiée.
- **Gérables.** L'objectif doit être réaliste et toutes les ressources requises doivent être accessibles afin de l'accomplir.
- **Empreints de réalisme.** L'objectif doit valoir la peine pour les personnes y participant.
- **Situés dans le temps.** L'objectif doit pouvoir être atteint dans le délai prévu.

DÉTERMINER LES LIMITES

À cette étape, les gestionnaires de projet doivent déterminer les limites qui peuvent interrompre leur projet.

Il peut s'agir des limites suivantes :

- les politiques, et
- les ressources, telles que :
  - l'horaire et/ou la durée,
  - le personnel;
  - le transport,
  - les finances, et
  - l'équipement.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

Q1. Quels sont les buts des OCC? Pourquoi est-il important de les connaître?

Q2. Quelle est la méthode pour trouver des idées d'activités?

Q3. Nommez certaines limites qui peuvent interrompre un projet.

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Les buts des OCC sont de :

- Développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership.
- Promouvoir le conditionnement physique.
- Susciter l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes.

Il est important de connaître les buts des OCC, car un projet élaboré au sein des Organisations de cadets du Canada (OCC) doit être en conformité avec ses buts.

R2. Le remue-méninge est la méthode pour trouver des idées d'activités.

R3. Voici les limites qui peuvent interrompre un projet :

- les politiques, et
- les ressources, telles que :
  - l'horaire et/ou la durée,
  - le personnel;
  - le transport,
  - les finances, et
  - l'équipement.

Point d'enseignement 3 — **Expliquer les paramètres des activités des cadets par rapport aux politiques.**

Durée : 5 min — Méthode : Exposé interactif

Une politique est un plan ou un principe d'action qui est créé pour orienter les chefs et leur fournir des paramètres en vue d'exécuter les activités des cadets. Il y a de nombreuses politiques et procédures de sécurité qui permettent de s'assurer que les cadets participent à un entraînement amusant et stimulant de façon sécuritaire. Il faut prendre ces politiques et ces procédures en considération pendant l'élaboration d'un exercice.

ORDONNANCES SUR L'ADMINISTRATION ET L'INSTRUCTION DES CADETS (OAIC)

Les OAIC comprennent une liste des politiques portant sur l'administration et l'instruction des cadets à l'échelle du pays. Certaines politiques limitent certaines activités et donnent des conseils pour d'autres activités. Par exemple, l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, décrit les exigences portant sur le nombre d'instructeurs nécessaires pour chaque type d'activité, qui peut être exécutée, en vue d'offrir une supervision adéquate.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ORDONNANCES DE SÉCURITÉ NAUTIQUE



Distribuer la table des matières de la publication A-CR-CCP-030/PT-001, *Ordonnances de sécurité nautique*, à chaque cadet.

La publication *Ordonnances de sécurité nautique* est un document qui donne des conseils sur la planification d'activités sur l'eau.

Le document contient de l'information sur :

- les ordonnances de sécurité nautique,
- les ordonnances sur la sécurité des embarcations à moteur,
- les ordonnances de sécurité pour la navigation à rame,
- les ordonnances de sécurité pour la navigation à voile,
- les ordonnances de sécurité pour les canots et les kayaks,
- les ordonnances de sécurité pour la natation, et
- la plongée sous-marine.

Cette information porte sur la flottabilité, le nombre de membres du personnel par cadet, le vent, la température, l'équipement, les vêtements, la navigation de nuit, le port de chaussures, les exercices de chavirement, etc.



D'autres documents peuvent aussi orienter les chefs de groupe durant la planification de diverses activités. Il y a :

Le *Guide de sécurité générale pour le programme des cadets* du MDN/FC a été créé pour aider les chefs à assumer leurs responsabilités en leadership et en sécurité. Ce guide se trouve au site Web http://www.cadets.ca/content-contenu.aspx?id=64062&¤rdr=true&¤LangType=3084

La publication A-GA-135-001/AA-001 *Sécurité des vols dans les Forces canadiennes* est un guide complet utilisable par les compagnies, le militaire ainsi que les pays, pour débuter et conduire un programme de sécurité des vols. Il est disponibles en ligne dans la section recherche de www.airforce.forces.gc.ca

La publication A-CR-CCP-177/PT-001, *Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*, donne des conseils sur la planification des activités de tir de précision.

Certaines régions ou certains détachements peuvent avoir des ordonnances supplémentaires qui renforcent ou clarifient les directives se trouvant dans les documents nationaux.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS :

Q1. Quels documents comprennent une liste des politiques nationales portant sur l'administration et l'instruction des cadets à l'échelle du pays?

Q2. Quel document doit-être consulté pour planifier une activité sur l'eau?

Q3. Quel type d'information se trouve dans ces documents?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Les OAIC.

R2. Les ordonnances de sécurité nautique doivent être consultées pour planifier des activités sur l'eau.

R3. Ces documents contiennent l'information portant sur les activités et les diverses procédures de sécurité à suivre.

Point d'enseignement 4 **Expliquer comment rédiger une proposition.**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

Une proposition doit comprendre les éléments suivants : comment, quand, par qui et combien. Elle doit contenir suffisamment de renseignements pour que le superviseur puisse accepter ou refuser le projet.

En rédigeant une proposition, ce que le projet rapportera et les ressources nécessaires pour l'exécuter deviennent évidents pour les superviseurs.



Distribuer la feuille de travail Formuler une proposition à chaque cadet**.**

La proposition doit comprendre les renseignements suivants :

- le titre du projet (le type d'exercice),
- les activités choisies,
- l'objectif ou les objectifs de chaque activité, et
- les limites, telles que :
  - les politiques,
  - l'horaire et/ou la durée,
  - le personnel;
  - les finances, et
  - l'équipement.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Distribuer l'aide-mémoire pour formuler une proposition aux cadets.

Une fois que la proposition est terminée, elle doit être remise à l'autorité compétente aux fins d'approbation.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS :

Q1. Quels renseignements doivent être indiqués dans une proposition?

Q2. Donnez des exemples de limites.

Q3. Que doit-on faire une fois que la proposition est terminée?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Une proposition doit comprendre les renseignements suivants :

- le titre du projet (le type d'exercice),
- les activités choisies,
- l'objectif ou les objectifs de chaque activité, et
- les limites.

R2. Voici quelques exemples de limites :

- les politiques,
- l'horaire et/ou la durée,
- le personnel,
- les finances, et
- l'équipement.

R3. Une fois que la proposition est terminée, elle doit être remise à l'autorité compétente aux fins d'approbation.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La rédaction d'une proposition par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Cet OCOM est évalué conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-805/PG-002, *Norme de qualification et plan du niveau cinq*, chapitre 3, annexe B, COREN 503.

OBSERVATIONS FINALES

La rédaction d'une proposition est une étape importante pour qu'un projet se réalise. Plus il y a de réflexion dans la proposition, plus les idées sont définies et plus les autres étapes du projet devraient être faciles. La rédaction d'une proposition permet de clarifier la portée du projet et l'ampleur de l'engagement nécessaire à la réalisation du projet.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Les cadets auront l'occasion de formuler une proposition, en tant que membre d'un groupe, dans le cadre de leur stage de perfectionnement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-003 Directeur - Cadets. (2006). *Table des matières des Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.cadets.ca/support/cato-oaic/intro.aspx

A0-107 OAIC 14-31, Directeur - Cadets 3 (2007). *Programme de sécurité générale - Directeur – Cadets et Rangers junior canadiens*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 Directeur - Cadets 4. (2008). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale**.**

A2-001 A-CR-CCP-951/PT-002 Directeur – Cadets 3 (2006). *Cadets royaux de l'Armée du Canada – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale**.**

C0-249 (ISBN 0-7894-2890-3) Heller, R. (1998). *How to Delegate*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

C0-272 Coleridge Education, College of St. Mark and St. John. (2002). *A Consultation of Supervision Provision and Training Requirements Across Connexions Partnerships in England*. Extrait le 17 mars 2008 du site http://www.connexions.gov.uk/partnerships/publications/uploads/cp/Supervisory%20Skills%20Exec%20Sum.pdf

C0-273 (ISBN 978-1-56414-363-1) Ladew, D. P. (1998). *How to Supervise People: Techniques for Getting Results Through Others*. Franklin Lakes, New Jersey, Career Press.

C0-274 (ISBN 1-4134-1294-7) Sargent, G. (2003). *The Little Black Book of Supervision*. Etats-Unis, Xlibris Corporation.

C0-452 Universite de Montréal. (2009). *Le remue-méninges*. Extrait le 29 octobre 2009 du site http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/projet/etape1/brain_1.htm

C3-252 ISBN 978-0-470-04923-5 Portny, S. E. (2007). *Project management for dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

FORMULER UNE PROPOSITION

Membres du groupe : _____

Date : _____

PROJET :			
Activités choisies	**Objectifs**	**Limites (Ressources nécessaires)**	**Autres (préciser)**

Temps approximatif nécessaire pour la planification et la préparation : _____

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf. Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf. Verify against the official publication.

AIDE-MÉMOIRE POUR FORMULER UNE PROPOSITION

Étapes à suivre pour formuler une proposition

1. Choisir le projet.
2. Choisir l'activité ou les activités.
3. Déterminer l'objectif de chaque activité.
4. Déterminer les limites de chaque activité.

Questions qui aident à formuler une proposition et à faire un plan

Voici une liste de questions à retenir pendant la planification d'une activité. Certaines questions s'appliquent à l'étape de planification d'une proposition et d'autres doivent être prises en considération plus loin dans le processus. Dans les deux cas, il est bon de retenir ces questions tout au long du processus.

- Est-ce qu'il y a des politiques qui s'appliquent à cette activité (p. ex., la supervision)?
- Est-ce qu'il y a des procédures de sécurité particulières à suivre?
    - les règlements relatifs aux incendies,
    - les situations médicales ou d'urgence,
    - les conditions météorologiques,
    - l'équipement, et
    - un instructeur spécialisé.
- Quelles sont les exigences (s'il y a lieu) pour :
    - le transport,
    - les installations,
    - la supervision,
    - l'équipement,
    - l'eau et la nourriture,
    - le temps,
    - les instructeurs spécialisés, et
    - l'hygiène.
- Quels sont les coûts associés à l'activité?
- Est-ce qu'il y a la possibilité d'une solution de rechange (en raison de mauvaises conditions météorologiques, du nombre insuffisant d'instructeurs, etc.)?
- Est-ce qu'il y a des exigences particulières pour les cadets en ce qui a trait :
    - à la tenue ou aux vêtements,
    - à apporter un dîner, et
    - à avoir un certain niveau de forme physique, de connaissances ou de capacité.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.